

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

# **Le piratage profite-t-il aux artistes ?**

- DLST Mag' - L'art et le piratage -

Date de mise en ligne : mardi 4 décembre 2007

---

**Internet : Culture et Communication**

---

Actuellement nous sommes en plein débat sur le piratage et sur le téléchargement illégal.

### **Mais qu'est-ce que le piratage ?**

Ce terme nous ramène au temps des pirates qui volaient et pillaient les autres navires. De nos jours, nous assistons à une nouvelle forme de piratage, c'est-à-dire un vol ou pillage mais évolué grâce à l'évolution de la technologie. Il existe aujourd'hui plusieurs façons de pirater : piratage informatique, piratage téléphonique. En ce qui concerne le piratage informatique, certains diront qu'il n'est pas néfaste à notre société s'il s'agit simplement de copier et de partager des dossiers sans l'autorisation de qui que ce soit.

### **Mais est-ce vraiment illégal ?**

Dans le fond, oui c'est illégal, mais ce partage s'est tellement banalisé que tout le monde oublie que les pirates peuvent avoir de grosses amendes, voire même encourir des peines d'emprisonnement. Ces sanctions paraissent lourdes et ne sont pas tellement utilisées. C'est pour cela que, récemment, le gouvernement a voté une loi qui consiste à suspendre ou même à résilier l'abonnement internet des personnes qui téléchargent illégalement.

*Pourtant le téléchargement illégal peut avoir des conséquences bénéfiques*

Certains artistes ont émergé grâce à internet. Souvenez-vous du chanteur Kamini qui, avec sa chanson Marly-Gomont, a connu un grand succès sur internet mais également au-delà de ces frontières. Lui qui avait composé cette chanson uniquement dans le but de s'amuser. Il y a également Koxie et bien d'autres qui sont arrivés sur le devant de la scène grâce au partage de fichiers. Seraient-ils connus aujourd'hui s'il n'y avait pas eu tous ces téléchargements ? Le piratage permet donc aux artistes de se faire connaître.



Ce phénomène ne s'adapte pas seulement à la musique. Par exemple, en 2004 la chaîne de télé américaine Sci-Fi et la chaîne anglaise Sky One lancent la série Battlestar Galactica, qui malgré son budget colossal semble plutôt mal partie. Effectivement, la série du même nom diffusée dans les années 80 mettait en scène des images pas vraiment valorisantes pour la série. Sky One diffuse la série en octobre 2004. Sci-Fi décide de la diffuser 3 mois plus tard. Évidemment entre temps l'épisode est piraté par les anglais et se retrouve donc diffusé sur les réseaux peer-to-peer. Or, cet épisode connaît un grand succès, et 3 mois plus tard, lors de la première diffusion de la série sur Sci-Fi, la chaîne enregistre la plus forte audience depuis sa création, tous programmes confondus.



Comme quoi il n'y a pas que les « pirates » qui peuvent tirer profit des téléchargements illégaux.

### **Mais alors qui est perdant dans cette histoire ?**

Ce sont bien évidemment les maisons de disques, qui vendent moins de CD qu'avant. Nous assistons donc à un conflit entre les maisons de disques et les personnes qui téléchargent illégalement leurs albums.

### **Et les artistes là dedans ?**

C'est assez partagé ! Certains, très attachés à leurs maisons de disques, n'hésitent pas à les soutenir. En revanche d'autres sont bien plus malins.

Certains artistes, sûrement pour une meilleure rémunération, vendent eux-mêmes leurs titres sur leur site. Par exemple, le groupe Nine Inch Nails, vendent leur dernier album en téléchargement légal sur leur propre site pour 4 dollars. Alors qu'Universal, leur maison de disque, ne leur reversait que 2.5 dollars pour un album qui était vendu à 10 dollars.

Dans tout ce monde on oublie une catégorie de personne. En général les hackers sont des jeunes qui vivent encore chez leurs parents. Souvent les parents ferment les yeux, ne sachant pas toujours que le téléchargement illégal peut avoir de grosses conséquences. C'est pour cela que j'ai interviewé la mère d'un jeune hacker.

*MOI* : Bonjour Madame. Cette interview fait partie d'un exercice lié à mon UE d'ouverture « Communiquer avec internet ». Celle-ci sera publiée sur internet, donc, si vous le souhaitez, vous pouvez choisir l'anonymat. Cette interview a pour sujet « le piratage profite-t-il aux artistes » ? Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

*MADAME X* : Je préfère donc garder l'anonymat. Je suis une mère de 2 enfants qui téléchargent beaucoup sur internet.

## Le piratage profite-t-il aux artistes ?

---

*MOI* : Connaissez-vous un peu la quantité de fichiers piratés qu'ils téléchargent ?

*MADAME X* : Je ne sais pas, environ, 4 films et une cinquantaine de musiques par semaine.

*MOI* : Et vous, vous téléchargez des fichiers piratés sur internet ?

*MADAME X* : Non pas directement, je demande toujours à mes enfants de le faire pour moi. (Rire)

*MOI* : Vous devez sûrement connaître les risques liés à ces téléchargements illicites. Mais pensez-vous que le piratage peut être bénéfique pour certains ?

*MADAME X* : Bien sûr que pour les personnes qui prennent gratuitement ces fichiers c'est bénéfique. C'est gratuit, illimité, certes un peu risqué, mais que voulez-vous ? Quand on a pas trop de moyen on fait avec ce qu'on a.

*MOI* : Et est-ce bénéfique pour les artistes ?

*MADAME X* : Je pense que si le téléchargement est maîtrisé, cela peut être bénéfique pour l'artiste. Le meilleur exemple en France, c'est l'éclosion du chanteur KAMINI. *MOI* : Pour revenir plus précisément sur le sujet, le piratage nuit-il à l'art ?

*MADAME X* : Je ne pense pas. Depuis que j'ai internet chez moi, j'ai découvert des musiques ou des films que je n'aurai jamais connus auparavant. On a trop une mauvaise image du piratage parce que certains perdent beaucoup d'argent mais je pense qu'il y a aussi de l'argent à faire en passant sur internet. A eux aussi de s'adapter à l'avancé technologique.

*MOI* : Merci beaucoup de m'avoir accordé un peu de votre temps pour cette interview. Bonne journée.

Le piratage gardera-t-il toujours cette mauvaise image ? Les téléchargements finiront-ils par devenir légaux ? Seul l'avenir nous le dira mais le changement ne se fera sûrement pas du jour au lendemain puisque le sujet divise tellement le monde.